



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

08 octobre 2020

Etude RGPD

**Les enjeux emplois et compétences
de la mise en œuvre du Règlement
Général sur la Protection des
Données**

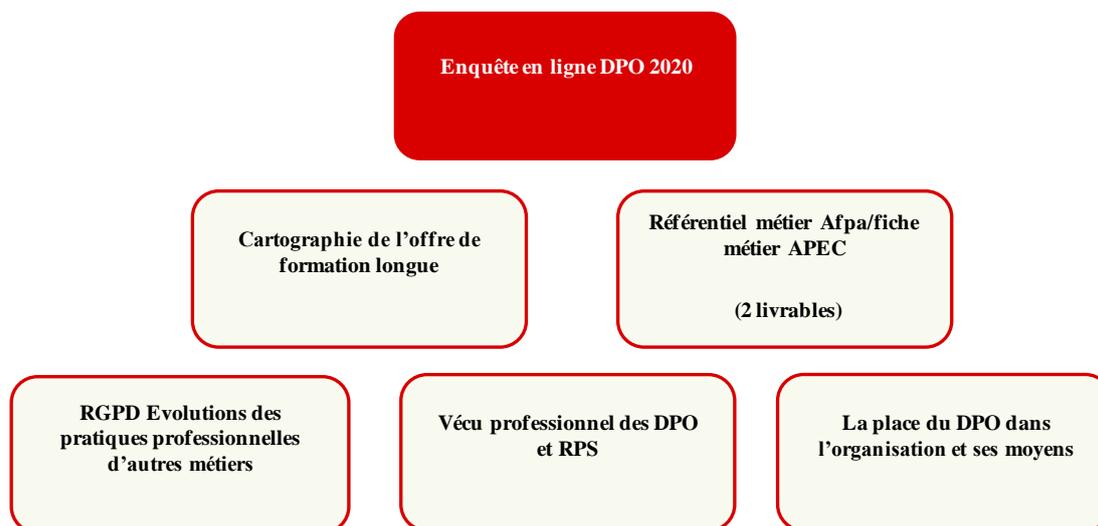
**Les résultats complets de l'enquête auprès des
DPO 2020**

SOMMAIRE

PRESENTATION DE L'ETUDE	3
A. RESULTATS DE L'ENQUETE EN LIGNE 2020	5
I.Caractéristiques des repondants _____	5
II.Caractéristiques des structures employeuses _____	9
III.Fonctions et moyens _____	13
IV.Compétences formation _____	18
V.Désignation parcours _____	21
VI.Perception _____	23
VII.Regard _____	25
VIII.Prospective _____	28
B. COMPARAISON RESULTATS ENQUETE EN LIGNE 2019/2020	29
I. Les caractéristiques socio-professionnelles des DPO _____	29
II. Les DPO dans leur structure _____	31
III. Les missions des DPO et moyens associés _____	32
IV. Les compétences et la formation _____	34
V. Retours d'expérience des DPO internes et internes mutualisés _____	35

PRESENTATION DE L'ETUDE

La Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP) a mobilisé l'Agence pour la Formation Professionnelle des Adultes (Afp) dans le cadre de sa mission de service public sur la thématique des enjeux emploi et compétences de la mise en œuvre du règlement général sur la protection des données (RGPD). Cette initiative a reçu le soutien de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), autorité de régulation des données personnelles et de l'Association Française des Correspondants à la Protection des Données (AFCDP) afin de préciser et de promouvoir le métier de Délégué à la protection des données. L'étude 2020 est composée de plusieurs parties :



Les résultats présentés dans ce document sont issus de la phase de l'étude liée à l'enquête en ligne DPO 2020. Ce document se structure autour de deux parties : les résultats 2020 et les principaux résultats comparés entre l'enquête de 2019 et 2020. Cette enquête avait pour objectif de mieux comprendre les conditions d'exercice, les formes d'emploi ou d'activité, les parcours, compétences détenues ou attendues pour l'exercice du métier de délégué à la protection des données. Elle s'est déroulée entre mars et avril 2020, sur la base d'un questionnaire construit et validé avec les partenaires. Le questionnaire est composé de 8 parties et de 210 questions :

- Les caractéristiques du DPO
- La structure employeuse
- Les fonctions de DPO et les moyens associés
- La formation et les compétences du DPO
- Désignation et parcours du DPO
- Perception du DPO de son environnement professionnel
- Le regard du DPO sur sa fonction
- Prospective

Le questionnaire a été administré en ligne entre mars et avril 2020. Il a fait l'objet d'une communication de la CNIL auprès de 21 000 DPO.

Les résultats ont fait l'objet d'un traitement statistique et d'une analyse par la Direction Prospective métiers de l'Afpa.

1 660 DPO désignés auprès de la CNIL ont répondu au questionnaire, dont :

- 1 192 DPO internes qui exercent leur fonction dans une entreprise ou une administration.
- 224 DPO internes mutualisés qui exercent leur fonction en temps partagé dans plusieurs entreprises ou des administrations.
- 244 DPO externes qui exercent leur fonction dans des environnements extérieurs à l'établissement ou à la structure sous la forme de prestation de service.

A. RESULTATS DE L'ENQUETE EN LIGNE 2020

I. CARACTERISTIQUES DES REpondANTS

Répartition des répondants par typologie de DPO

	Effectif	%
DPO interne	1192	71,8%
DPO interne mutualisé(e)	224	13,5%
DPO externe	244	14,7%
	1660	100,0%

En fonction des choix d'organisation de la ou des structures, il existe 3 typologies de DPO. Le DPO interne qui est salarié d'un seul responsable de traitement, le DPO interne mutualisé qui est salarié mutualisé pour plusieurs responsables de traitement et le DPO externe qui est indépendant, ou salarié d'un organisme spécialisé (cabinet de conseil, cabinet d'avocat...).

	Effectif	%
Homme	840	50,6%
Femme	811	48,9%
Ne souhaite pas répondre	9	0,5%
	1660	100,0%

Répartition des répondants par âge

	Effectif	%
30 ans et moins	225	13,6%
31 - 35 ans	194	11,7%
36 - 40 ans	222	13,4%
41 - 45 ans	260	15,7%
46 - 50 ans	254	15,3%
51 - 55 ans	242	14,6%
Plus de 55 ans	263	15,8%
	1660	100,0%

Répartition des répondants par localisation

	Effectif	%
Île-de-France	539	32,5%
Auvergne-Rhône-Alpes	213	12,8%
Nouvelle-Aquitaine	123	7,4%
Hauts-de-France	102	6,1%
Provence - Alpes-Côte d'Azur	102	6,1%
Grand Est	95	5,7%
Pays de la Loire	93	5,6%
Occitanie	92	5,5%
Bretagne	80	4,8%
Bourgogne-Franche-Comté	54	3,3%
Normandie	54	3,3%
Centre-Val de Loire	43	2,6%
La Réunion - Mayotte	23	1,4%
Collectivité d'Outre-Mer	22	1,3%
Martinique-Guadeloupe-Guyane	20	1,2%
Corse	5	0,3%
	1660	100,0%

Répartition des répondants par domaine d'expertise d'origine

	Effectif	%
Domaine d'expertise d'origine Informatique	474	28,6%
Domaine d'expertise d'origine Juridique	463	27,9%
Domaine d'expertise d'origine Autre	723	43,6%
	1660	100%



	Effectif	%
Administratif Finance/Comptabilité	224	13,5%
Qualité/conformité/audit	116	7%
Autre	383	23,1%

Répartition des répondants par niveau de qualification

	Effectif	%
Niveau de qualification 7 et 8 (niveau bac+5 et plus : master 2, doctorat, diplômes d'école d'ingénieur, DESS, DEA)	985	59,3%
Niveau de qualification 6 (niveau bac+3 et bac+4 : licence, licence professionnelle, master 1, maîtrise)	359	21,6%
Niveau de qualification 5 (niveau bac+2 : licence, BTS (brevet de technicien supérieur), DUT (diplôme universitaire de technologie), DEUG)	235	14,2%
Niveau de qualification 3 et 4 (niveau BEP, CAP/ niveau Baccalauréat : Baccalauréat général, technologique ou professionnel)	81	4,9%
	1660	100%

Répartition des répondants par nombre d'années d'expérience dans le domaine de la conformité Informatique et Libertés

	Effectif	%
Moins d'un an d'expérience dans le domaine de la conformité Informatique et Libertés	308	18,6%
De 1 à 2 ans d'expérience dans le domaine de la conformité Informatique et Libertés	552	33,3%
De 2 à 5 ans d'expérience dans le domaine de la conformité Informatique et Libertés	435	26,2%
De 5 à 10 ans d'expérience dans le domaine de la conformité Informatique et Libertés	195	11,7%
Plus de 10 ans d'expérience dans le domaine de la conformité Informatique et Libertés	170	10,2%
	1660	100%

Les liens des répondants avec d'autres DPO dans le cadre de leurs missions

	Effectif	%
Membre d'une association / d'un réseau de DPO	638	38,4%
Sans lien avec d'autres DPO	574	34,6%
En lien avec quelques autres DPO	448	27,0%
	1660	100%

Répartition des répondants par statut

<u>DPO internes et DPO mutualisés</u>	Effectif	%
Cadre	776	54,8%
Cadre supérieur-e	260	18,4%
Employé-e	203	14,3%
Dirigeant-e	106	7,5%
Agent de maîtrise	71	5,0%
	1416	100%

<u>DPO externes</u>	Effectif	%
Profession libérale indépendant-e	80	32,8%
Dirigeant-e	51	20,9%
Cadre	46	18,9%
Employé-e	20	8,2%
Travailleur(se) non salarié-e	20	8,2%
Profession libérale associé-e	12	4,9%
Cadre supérieur-e	10	4,1%
Agent de maîtrise	5	2,0%
	244	100%

Répartition des répondants DPO internes et DPO mutualisés par type de contrat

<u>DPO internes et DPO mutualisés</u>	Effectif	%
CDI	995	70,3%
Fonctionnaire	247	17,4%
Autre	60	4,2%
CDD	58	4,1%
Contractuel de la fonction publique	56	4,0%
	1416	100%

Répartition des répondants DPO internes et DPO mutualisés par montant de rémunération brute

<u>DPO internes et DPO mutualisés</u>	Effectif	%
Montant de rémunération brute moins de 25 000 euros	163	11,5%
Montant de rémunération brute entre 25 000 et 34 999 euros	300	21,2%
Montant de rémunération brute entre 35 000 et 44 999 euros	333	23,5%
Montant de rémunération brute entre 45 000 et 54 999 euros	211	14,9%
Montant de rémunération brute entre 55 000 et 64 999 euros	148	10,5%
Montant de rémunération brute entre 65 000 et 74 999 euros	87	6,1%
Montant de rémunération brute entre 75 000 et 84 999 euros	43	3,0%
Montant de rémunération brute 85 000 euros et plus	131	9,3%
	1416	100%

Répartition des répondants DPO externes par durée de désignation par leurs clients

<u>DPO externes</u>	Effectif	%
Durée de désignation 1 an	116	47,5%
Durée de désignation 2 ans	41	16,8%
Durée de désignation 3 ans	33	13,5%
Durée de désignation plus de 3 ans	54	22,2%
	244	100%

II. CARACTERISTIQUES DES STRUCTURES EMPLOYEUSES

Répartition des répondants DPO internes et mutualisés par type de structure employeuse

<u>DPO internes et DPO mutualisés employés par</u>	Effectif	%
DPO internes et DPO mutualisés employés par une entreprise privée	710	52,7%
DPO internes et DPO mutualisés employés par une administration publique ou une collectivité territoriale	299	22,2%
DPO internes et DPO mutualisés employés par une association	174	12,9%
DPO internes et DPO mutualisés employés par un organisme du secteur public ou assimilé	133	9,9%
Autre	31	2,3%
	1347	100%

Répartition des répondants DPO internes et mutualisés par secteur d'activité de la structure employeuse

<u>DPO internes et DPO mutualisés</u>	Effectif	%
Secteur d'activité de la structure employeuse Administration publique	326	24,2%
Secteur d'activité de la structure employeuse Recherche, informatique et conseil	189	14,1%
Secteur d'activité de la structure employeuse Banque, assurance et mutuelle	130	9,7%
Secteur d'activité de la structure employeuse Commerce, activité immobilière, hébergement et restauration	112	8,3%
Secteur d'activité de la structure employeuse Industrie, BTP	85	6,3%
Secteur d'activité de la structure employeuse Enseignement, information et communication	82	6,1%
Autre	421	31,3%
	1345	100%

Répartition des répondants DPO internes et mutualisés par taille d'effectif de la structure employeuse

<u>DPO internes et DPO mutualisés</u>	Effectif	%
Taille d'effectif de la structure employeuse 1000 personnes et plus	424	31,5%
Taille d'effectif de la structure employeuse entre 250 et 999 personnes	242	18,0%
Taille d'effectif de la structure employeuse entre 50 et 249 personnes	302	22,5%
Taille d'effectif de la structure employeuse entre 10 et 49 personnes	241	17,9%
Taille d'effectif de la structure employeuse entre 1 et 9 personnes	135	10,0%
	1344	100%

Les principaux clients cités par les DPO externes répondants

<u>DPO externes</u>	Effectif	%
Une (des) entreprise(s) privée(s)	171	81,8%
Une (des) association(s)	52	24,9%
Une (des) administration(s) publique(s) ou une collectivité(s) territoriale(s)	52	24,9%
Un (des) organisme(s) du secteur public ou assimilé	37	17,7%
Groupement d'employeurs	7	3,3%
Autre	8	3,8%

La similarité des activités des différents clients des DPO externes répondants

<u>DPO externe</u>	Effectif	%
Clients ayant des activités similaires	45	23,0%
Clients n'ayant pas d'activités similaires	151	77,0%
	196	100%

Nombre de personne(s) désignée(s) DPO auprès de la CNIL au sein des structures des répondants DPO externes

<u>DPO externes</u>	Effectif	%
0	19	9,6%
1 personne désignée DPO auprès de la CNIL au sein des structures des DPO externes	128	64,6%
2 personnes désignées DPO auprès de la CNIL au sein des structures des DPO externes	26	13,1%
3 personnes désignées DPO auprès de la CNIL au sein des structures des DPO externes	14	7,1%
4 personnes désignées DPO auprès de la CNIL au sein des structures des DPO externes	3	1,5%
5 personnes désignées DPO auprès de la CNIL au sein des structures des DPO externes	2	1,0%
10 personnes désignées DPO auprès de la CNIL au sein des structures des DPO externes	1	0,5%
11 personnes désignées DPO auprès de la CNIL au sein des structures des DPO externes	1	0,5%
12 personnes désignées DPO auprès de la CNIL au sein des structures des DPO externes	1	0,5%
20 personnes désignées DPO auprès de la CNIL au sein des structures des DPO externes	1	0,5%
23 personnes désignées DPO auprès de la CNIL au sein des structures des DPO externes	1	0,5%
37 personnes désignées DPO auprès de la CNIL au sein des structures des DPO externes	1	0,5%
	198	100%

Les statuts d'exercice des répondants DPO externes

<u>DPO externes</u>	Effectif	%
Comme indépendant-e établi -e	73	36,0%
Dans un petit cabinet conseil (jusqu'à 10 personnes)	66	32,5%
Dans un cabinet de taille moyenne (11 à 50 personnes)	25	12,3%
Autre	20	9,9%
Dans un cabinet d'avocat	13	6,4%
Dans un cabinet de grande taille (plus de 51 personnes)	6	3,0%
	203	100%

Le nombre de responsables de traitement pour qui exercent les répondants DPO externes

<u>DPO externes</u>	Effectif	%
1 à 10 responsable(s) de traitement	155	76,7%
11 à 50 responsables de traitement	32	15,8%
51 à 100 responsables de traitement	9	4,5%
101 à 500 responsables de traitement	2	1,0%
501 à 1000 responsables de traitement	1	0,5%
Plus de 1000 responsables de traitement	3	1,5%
	202	100%

Localisation des responsables de traitement des répondants DPO externes (plusieurs réponses possibles)

<u>DPO externes</u>	Effectif	%
RT installés en France	174	83,3%
RT installés en Belgique	6	2,9%
RT installés au Luxembourg	5	2,4%
RT installés en Allemagne	7	3,3%
RT installés en Italie	2	1,0%
RT installés en Espagne	0	0,0%
RT installés dans autres pays européens	8	3,8%

Répartition des répondants par nombre de personnes concernées à gérer dans le cadre de leurs missions

	Effectif	%
< 10 000 personnes concernées à gérer dans le cadre des missions des DPO	510	44,2%
10 000 à 1 million de personnes concernées à gérer dans le cadre des missions des DPO	444	38,5%
1 à 10 millions de personnes concernées à gérer dans le cadre des missions des DPO	135	11,7%
> 10 millions de personnes concernées à gérer dans le cadre des missions des DPO	65	5,6%
	1154	100%

Evaluation par les répondants des enjeux perçus généralement par leur (s) responsable(s) de traitement

	Pas important	Peu important	Assez important	Très important	Crucial	Total
Cyber sécurité	1,8%	9,6%	28,8%	36,4%	23,4%	100%
Confiance numérique	4,7%	0,0%	43,1%	37,4%	14,8%	100%
L'usage des données personnelles dans l'activité de la structure	3,4%	12,1%	32,8%	35,3%	16,4%	100%
Risque d'impact sur les données personnelles traitées	5,3%	15,9%	34,3%	30,1%	14,5%	100%
L'usage des données personnelles dans l'enjeu commercial	6,8%	17,1%	29,7%	30,3%	16,1%	100%
Privacy by design	10,3%	26,9%	34,0%	22,9%	5,9%	100%

Répartition des répondants par appartenance de leur structure à une association ou d'un réseau de DPO (plusieurs réponses possibles pour le type de réseau ou association)

	Effectif	%
Appartenance de leur structure à une association ou d'un réseau de DPO	512	34,8%
Non	960	65,2%
	1472	100%



	Effectif	%
Association ou réseau généraliste national	377	73,6%
Association ou réseau de même secteur d'activité	177	34,6%
Association ou réseau régional	55	10,7%
Autre	24	4,7%

III.FONCTIONS ET MOYENS

Répartition des répondants DPO internes et mutualisés par service/direction de rattachement

<u>DPO internes et DPO mutualisés</u>	Effectif	%
Service/Direction générale/Secrétariat général/Comité exécutif	602	53,4%
Service/Direction informatique	152	13,5%
Service/Direction Conformité/Risques/Qualité	123	10,9%
Service/Direction juridique	114	10,1%
Autre	91	8,1%
Service/Direction Ressources humaines	33	2,9%
Service/Direction sécurité sûreté	12	1,1%
	1127	100%

Existence d'un réseau RIL à la disposition des répondants

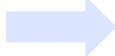
	Effectif	%
Pas de réseau RIL	877	68,7%
Réseau de moins de 25 RIL	293	23,0%
Réseau entre 26 et 50 RIL	75	5,9%
Réseau entre 51 et 100 RIL	17	1,3%
Réseau de plus de 100 RIL	14	1,1%
	1276	100%

Positionnement par rapport à la direction des répondants DPO internes et mutualisés

<u>DPO internes et DPO mutualisés</u>	Effectif	%
Directement rattaché-e (N-1)	689	61,4%
Seul un niveau hiérarchique l'en sépare (N-2)	311	27,7%
N-3	82	7,3%
N- 4 et plus	41	3,7%
	1123	100%

Temps de travail des répondants dédié à l'exercice de la fonction de DPO

	Effectif	%
Exercice de la fonction de DPO à temps complet (pas d'autres responsabilités)	332	25,8%
Exercice de la fonction de DPO à temps partiel	953	74,2%
	1285	100 %



Temps de travail dédié à l'exercice de la fonction de DPO si temps partiel	Effectif	%
25% et moins	548	57,8%
26% - 49%	217	22,9%
50% - 69%	125	14,2%
70% - 95%	48	5,1%
	948	100 %

Estimation par les répondants du pourcentage de temps global dédié aux des principales missions de DPO

	% moyen estimé
Cartographier les traitements et établir le registre	18,3%
Mettre en conformité les traitements existants	10,7%
Sensibiliser et former responsable de traitement, direction et salariés	9,7%
Assurer à la conformité des nouveaux traitements	9,2%
Assurer ma veille, me former, intégrer les nouveautés légales et doctrinales (nouvelle loi Informatique et Libertés le nouveau décret, les lignes directrices du CEPD, etc.)	8,0%
Créer ou revoir des procédures (de gestion des droits des personnes, de gestion des violations de données, de réalisation des analyses d'impacts, etc.)	7,1%
Revoir les contrats avec les sous-traitants	6,8%
Sélectionner et mettre en œuvre un outil pour m'aider dans mes missions	5,1%
Réaliser les premières analyses d'impacts	4,9%
Gérer les urgences (plaintes, contrôles, violations de données, etc.)	3,9%
Gérer les demandes d'exercice des droits des personnes concernées	3,5%
Préparer/présenter mon bilan annuel à mon responsable de traitement	3,4%
Interagir avec la CNIL	1,9%

Existence d'une équipe pour épauler les répondants dans leur rôle de DPO

	Effectif	%
DPO travaillant seul-e	923	75,0%
DPO disposant d'une équipe de 1 à 3 personnes	266	21,6%
DPO disposant d'une équipe de 4 personnes et plus	41	3,3%
	1230	100%

Evaluation par les répondants de la réussite perçue et l'effort investi pour les principales missions

Effort	Pas de réussite	Peu de réussite	Réussite moyenne	Réussite	Très grande réussite	Total
Gérer les demandes de droits des personnes concernées	2,1%	6,0%	17,6%	55,5%	18,8%	100,0%
Gérer les urgences (plaintes, contrôles, violations de données, etc.)	2,6%	6,8%	21,7%	55,5%	13,4%	100,0%
Faire prendre en compte la mise en conformité au RGPD par votre responsable de traitement	1,1%	9,9%	25,7%	48,9%	14,3%	100,0%
Créer ou revoir des procédures (gestion des droits, gestion des violations de données, politique de sécurité, etc.)	0,0%	11,9%	29,7%	46,6%	11,8%	100,0%
Cartographier les traitements et établir votre registre	0,0%	9,9%	33,8%	46,6%	9,8%	100,0%
Assurer la conformité des nouveaux traitements	0,0%	10,4%	32,9%	49,7%	7,0%	100,0%
Faire adopter une politique de protection des données personnelles	5,4%	13,0%	30,8%	38,5%	12,3%	100,0%
Assurer votre veille et intégrer les nouveautés légales et doctrinales	4,7%	11,2%	33,4%	42,5%	8,3%	100,0%
Interagir avec la CNIL	9,0%	15,1%	20,9%	44,3%	10,8%	100,0%
Faire prendre en compte la mise en conformité au RGPD par les directeurs "Métier" et les salariés	2,1%	13,2%	43,9%	34,7%	6,0%	100,0%
Préparer votre bilan annuel destiné à votre responsable de traitement	13,9%	14,7%	21,0%	41,9%	8,6%	100,0%
Assurer la mise en conformité des traitements existants	4,3%	15,5%	43,3%	36,9%	0,0%	100,0%
Avoir réalisé votre première analyse d'impact	17,5%	13,6%	25,0%	44,0%	0,0%	100,0%
Vous être équipé-e d'une solution de gestion des registres qui répond à vos attentes	17,5%	13,9%	26,5%	42,1%	0,0%	100,0%
Créer/animer votre réseau de RIL (Relais Informatique et Libertés)	14,1%	19,6%	33,1%	26,0%	7,3%	100,0%
Avoir revu les contrats passés avec vos sous-traitants	9,7%	21,1%	38,6%	30,6%	0,0%	100,0%
Avoir réussi à trouver un stagiaire ou pu embaucher un ou des collaborateur(s) de bon niveau	36,6%	11,3%	14,5%	26,7%	10,8%	100,0%

Réussite	Très peu d'effort	Peu d'effort	Effort moyen	Effort important	Effort intense	Total
Cartographier les traitements et établir votre registre	2,0%	4,8%	22,1%	50,5%	20,6%	100,0%
Faire prendre en compte la mise en conformité au RGPD par les directeurs "Métier" et les salariés	2,7%	5,5%	30,9%	47,4%	13,5%	100,0%
Assurer la mise en conformité des traitements existants	3,3%	7,3%	34,4%	42,0%	13,0%	100,0%
Faire adopter une politique de protection des données personnelles	4,8%	9,2%	34,3%	39,2%	12,5%	100,0%
Assurer la conformité des nouveaux traitements	4,8%	8,1%	37,8%	39,6%	9,7%	100,0%
Avoir revu les contrats passés avec vos sous-traitants	7,5%	11,5%	31,6%	34,3%	15,1%	100,0%
Faire prendre en compte la mise en conformité au RGPD par votre responsable de traitement	5,1%	11,8%	32,5%	41,2%	9,3%	100,0%
Créer ou revoir des procédures (gestion des droits, gestion des violations de données, politique de sécurité, etc.)	5,0%	12,5%	34,9%	36,8%	10,8%	100,0%
Avoir réalisé votre première analyse d'impact	16,1%	11,4%	23,5%	35,8%	13,1%	100,0%
Assurer votre veille et intégrer les nouveautés légales et doctrinales	6,2%	17,1%	42,1%	27,3%	7,4%	100,0%
Vous être équipé-e d'une solution de gestion des registres qui répond à vos attentes	14,8%	15,9%	33,7%	29,8%	5,8%	100,0%
Gérer les urgences (plaintes, contrôles, violations de données, etc.)	20,9%	17,9%	32,7%	21,3%	7,2%	100,0%
Préparer votre bilan annuel destiné à votre responsable de traitement	18,2%	21,3%	39,2%	17,6%	3,7%	100,0%
Gérer les demandes de droits des personnes concernées	22,8%	21,8%	31,1%	18,0%	6,3%	100,0%
Créer/animer votre réseau de RIL (Relais Informatique et Libertés)	32,0%	10,8%	26,4%	24,3%	6,5%	100,0%
Avoir réussi à trouver un stagiaire ou pu embaucher un ou des collaborateur(s) de bon niveau	42,7%	11,2%	21,2%	17,5%	7,4%	100,0%
Interagir avec la CNIL	37,3%	27,8%	25,1%	7,8%	2,1%	100,0%

Evaluation par les répondants de la tenue de leur planning de mise en conformité en tant que DPO

	Effectif	%
Planning de mise en conformité en tant que DPO très difficilement tenu	318	26,4%
Planning de mise en conformité en tant que DPO difficilement tenu	487	40,4%
Planning de mise en conformité en tant que DPO plutôt tenu	351	29,2%
Planning de mise en conformité en tant que DPO totalement tenu	48	4,0%
	1204	100%

Budget dédié pour les répondants DPO internes et mutualisés

<u>DPO internes et DPO mutualisés</u>	Effectif	%
Budget en 2020 ou peuvent bénéficier facilement des budgets d'autres services	388	36,5%
Pas de budget	674	63,5%
	1062	100%

Précisions sur le budget 2020	Effectif	%
Budget identique à celui de 2019	137	12,9%
Budget en baisse par rapport à celui de 2019	57	5,4%
Budget en augmentation par rapport à celui de 2019	80	7,5%
Peut bénéficier facilement des budgets d'autres services	463	10,7%
Pas de budget propre	114	43,6%
Pas de budget et ne pensent pas en avoir en 2020	211	19,9%
	1062	100%

Les composantes du budget 2019 citées par les répondants DPO internes et mutualisés (plusieurs réponses possibles)

<u>DPO internes et DPO mutualisés</u>	%
Adhésion à un regroupement de DPO/DPD	44,2%
Adhésion à d'autres regroupements, associations ou clubs	15,3%
Assurances	5,4%
Documentation, achat d'études	29,8%
Formation et inscriptions en conférence	66,5%
Participation aux frais de personnel des autres collaborateurs pouvant aider le DPO sans être sous sa responsabilité (les RIL, principalement)	14,0%
Honoraires de prestataires de nature juridique (audit de conformité, conseil juridique, aide dans le traitement d'un litige, aide en cas de contrôle de la CNIL, etc.)	46,7%
Honoraires de prestataires de nature technique (audit de sécurité, test de pénétration, réalisation d'un PIA, etc.)	30,6%
Honoraires de prestataires RGPD (autres que précédents) (inventaire des traitements, sensibilisation des personnels, soutien aux activités du DPO, etc.)	37,6%
Sous-traitances (autre que les 3 lignes précédentes)	8,3%

Les 3 principales composantes du budget 2019 citées par les répondants DPO internes et mutualisés

<u>DPO internes et DPO mutualisés</u>	%
Formation et inscriptions en conférence	47,9%
Honoraires de prestataires de nature juridique (audit de conformité, conseil juridique, aide dans le traitement d'un litige, aide en cas de contrôle de la CNIL, etc.)	40,9%
Honoraires de prestataires RGPD (autres que précédents) (inventaire des traitements, sensibilisation des personnels, soutien aux activités du DPO, etc.)	37,2%

Ordre de grandeur du budget 2019 des répondants DPO internes et mutualisés

<u>DPO internes et DPO mutualisés</u>	Effectif	%
Budget 2019 de moins de 10.000 € (HT)	78	33,1%
Budget 2019 de 10.000 € à 20.000 € (HT)	48	20,3%
Budget 2019 de 20.001 € à 30.000 € (HT)	30	12,7%
Budget 2019 de 30.001 € à 40.000 € (HT)	14	5,9%
Budget 2019 de 40.001 € à 50.000 € (HT)	20	8,5%
Budget 2019 de 50.001 € à 100.000 € (HT)	20	8,5%
Budget 2019 de 100.001 € à 500.000 € (HT)	23	9,7%
Budget 2019 de plus de 500.000 € (HT)	3	1,3%
	236	100%

IV. COMPETENCES FORMATION

Evaluation par les répondants de leurs difficultés à comprendre le nouveau cadre (RGPD, nouvelle loi, nouveaux décrets, lignes directrices CEPD, etc.) et sa traduction opérationnelle

	Effectif	%
Seuls quelques points mineurs leur échappent encore	530	47,2%
Plusieurs concepts importants leur échappent encore	248	22,1%
Sont encore très loin de maîtriser tous ces textes	243	21,6%
Ne rencontrent aucune difficulté	103	9,2%
	1124	100%

Evaluation par les répondants du niveau de maîtrise requis pour la mise en œuvre de leurs missions

	1 ^{ères} notions					Expertise	Total
	1	2	3	4	5		
Compétences dans les systèmes d'information (flux, base de données, Cloud, cookies, etc.)	7,8%	14,8%	29,9%	32,5%	15,0%	100%	
Compétences dans le domaine de la sécurité informatique (chiffrement, authentification forte, traçabilité, tests de pénétration, etc.)	11,5%	17,9%	30,1%	27,0%	13,6%	100%	
Compétences liées au cadre légal lié aux données personnelles (RGPD, loi Informatique et Libertés)	2,2%	5,0%	18,0%	39,5%	35,3%	100%	
Compétences liées au cadre légal lié au secteur d'activité de la structure (Code du travail, Code de la santé publique, Code de la Sécurité Sociale, loi Cada, etc.)	6,3%	14,9%	29,8%	33,2%	15,8%	100%	
Compétences du métier DPO (savoir réaliser une analyse d'impacts, savoir formuler des mentions d'information, savoir gérer une violation de données, etc.)	4,4%	8,7%	22,0%	34,6%	30,4%	100%	
Compétences dans le domaine de la gestion de projet	4,2%	7,8%	27,0%	37,6%	23,4%	100%	
Connaissance du secteur d'activité dans lequel exerce le DPO	2,4%	5,3%	21,8%	40,4%	30,0%	100%	
Capacité à négocier et convaincre	2,5%	4,8%	24,0%	43,2%	25,5%	100%	
Capacités rédactionnelles	1,4%	3,4%	16,1%	46,5%	32,5%	100%	
Capacités de communication et de pédagogie (former, faire comprendre, diffuser l'information)	1,6%	2,6%	12,9%	42,8%	40,1%	100%	

Répartition des répondants ayant suivi une /des formation(s) Informatique et Libertés /RGPD depuis 2016

	Effectif	%
Répondant n'ayant suivi aucune formation Informatique et Libertés /RGPD depuis 2016	329	29,5%
Répondant ayant suivi une formation Informatique et Libertés /RGPD depuis 2016	785	70,5%
	1114	100%



Si oui, cette/ces formation(s) a/ont principalement duré	Effectif	%
1-2 jours	275	35,1%
3-5 jours	276	35,2%
6-10 jours	103	13,2%
11-20 jours	45	5,7%
Plus de 20 jours	84	10,7%
	783	100 %

Identification par les répondants des contenu(s) - thématique(s) sur lesquels ils souhaiteraient pouvoir être formés (plusieurs réponses possibles)

	%
Une formation DPO complète	32,9%
Connaissance des systèmes d'information (base de données, Cloud, cookies, Machine learning, API, etc.)	39,7%
Connaissance dans le domaine de la sécurité informatique (chiffrement, authentification forte, traçabilité, tests de pénétration, attaques Dos, etc.)	45,8%
Connaissance du cadre légal lié aux données personnelles (RGPD, Informatique et Libertés)	20,0%
Cartographie des traitements et établissement du registre	18,8%
Conformité des nouveaux traitements	17,9%
Mise en conformité des traitements existants	19,3%
Gestion des urgences (plaintes, contrôles, violations de données, etc.)	25,0%
Sensibilisation et formation du responsable de traitement, direction et salariés	18,0%
Gestion des demandes de droits des personnes concernées	13,5%
Réalisation des premières analyses d'impacts	42,0%
Création ou révision des procédures (de gestion des droits des personnes, de gestion des violations de données, de réalisation des analyses d'impacts, etc.)	20,3%
Révision des contrats avec les sous-traitants	29,1%
Veille, intégration des nouveautés légales et doctrinales (nouvelle loi Informatique et Libertés, le nouveau décret, les lignes directrices du CEPD, etc.)	30,6%

Les répondants certifiés sur la base du référentiel de compétences du DPO de la CNIL

	Effectif	%
Certifiés sur la base du référentiel de compétences du DPO de la CNIL	182	16,5%
Non certifiés sur la base du référentiel de compétences du DPO de la CNIL	924	83,5%
	1106	100%



	Effectifs	%
Non certifiés et souhaitent se certifier à l'avenir	319	34,6%
Non certifiés et ne souhaitent pas se certifier à l'avenir	173	18,8%
Non certifiés et ne savent pas s'ils souhaitent se certifier à l'avenir	430	46,6%
	922	100%

V.DESIGNATION PARCOURS

Les motifs de désignation d'un DPO

	Effectif	%
La-les structures pour laquelle-lesquelles le DPO intervient était(étaient) dans l'obligation de désigner un DPO	777	70,6%
La-les structures pour laquelle-lesquelles le DPO intervient était (étaient) dans l'un des cas où cela est très fortement conseillé, bien que non obligatoire	164	14,9%
La-les structures pour laquelle-lesquelles le DPO intervient n'était (n'étaient) pas dans l'obligation de désigner un DPO mais a (ont) opté librement pour cette décision	141	12,8%
Ne savent pas pourquoi l'organisme/la-les structures pour laquelle-lesquelles le DPO intervient a désigné un DPO	18	1,6%
	1100	100%

La préparation spécifique des répondants DPO internes et mutualisés à leur prise de fonction

	Effectif	%
DPO internes et mutualisés ayant suivi une préparation spécifique	562	59,7%

	Effectif	%
Souhaitaient faire une préparation, et ont pu avec l'aide de leur employeur	47	89%
Souhaitaient faire une préparation, et ont pu mais sans l'aide de leur employeur	6	11%
	53	100%

	Effectif	%
Cette préparation doit être complétée	363	64,7%
Cette préparation est suffisante et adaptée	170	30,3%
Cette préparation est insuffisante et inadaptée	20	3,6%
Autre	8	1,4%
	561	100%

	Effectif	%
DPO internes et mutualisés n'ayant pas suivi de préparation spécifique	379	40,3%

	Effectif	%
Estimaient être prêts-es	111	29,6%
Souhaitaient faire une préparation, n'ont malheureusement pas pu mais c'est l'une de leurs priorités	150	40,0%
Souhaitaient faire une préparation, n'ont malheureusement pas pu et ce n'est pas une priorité	114	30,4%
	375	100%

La communication lors de la désignation des répondants DPO internes et mutualisés dans leur structure

<u>DPO internes et DPO mutualisés</u>	Effectif	%
La désignation a fait l'objet d'une communication officielle, mais sans plus	498	51,4%
La désignation a fait l'objet d'une forte communication de la part de la direction	213	22,0%
La désignation s'est faite sans communication de la direction	166	17,1%
Le DPO a fait lui-même une communication	92	9,5%
	969	100%

L'existence d'un interlocuteur identifié/privilégié au sein de chaque structure dans laquelle/ lesquelles interviennent les répondants DPO externes

<u>DPO externes</u>	Effectif	%
Existence d'interlocuteur identifié/privilégié au sein de chaque structure dans laquelle/ lesquelles interviennent les répondants DPO externes	115	87,8%
Pas toujours d'interlocuteur identifié/privilégié au sein de chaque structure dans laquelle/ lesquelles interviennent les répondants DPO externes	14	10,7%
Pas d'interlocuteur identifié/privilégié au sein de chaque structure dans laquelle/ lesquelles interviennent les répondants DPO externes	2	1,5%
	131	100%

La présentation auprès de chaque direction au sein de ces structures par les répondants DPO externes

<u>DPO externes</u>	Effectif	%
Présentation du DPO externe auprès de chaque direction	87	65,9%
Présentation du DPO externe auprès de presque toutes les directions	32	24,2%
Présentation du DPO externe auprès d'une petite partie des directions	9	6,8%
Pas encore de présentation du DPO externe auprès de chaque direction	4	3,0%
	132	100%

L'existence d'une lettre de mission pour les répondants DPO internes et mutualisés

<u>DPO internes et DPO mutualisés</u>	Effectif	%
Existence d'une lettre de mission	529	54,6%
Pas de lettre de mission	440	45,4%
	969	100%

L'existence d'une charte de déontologie co-signée entre les répondants DPO internes et mutualisés et le responsable de traitement

<u>DPO internes et DPO mutualisés</u>	Effectif	%
Existence d'une charte de déontologie co-signée entre le DPO et le responsable de traitement	122	11,1%
Pas de charte de déontologie co-signée entre le DPO et le responsable de traitement	390	35,4%
Pas encore de charte de déontologie co-signée entre le DPO et le responsable de traitement, mais c'est envisagé/prévu	199	18,1%
Le répondant ignorait l'existence de charte de déontologie	390	35,4%
	1101	100%

VI. PERCEPTION

Perception par les répondants DPO internes et mutualisés du degré de compréhension du métier de DPO par leurs différents interlocuteurs

	Pas du tout compris	Plutôt pas compris	Moyennement compris	Plutôt bien compris	Tout à fait compris	Total
Compréhension du métier de DPO par les autres directions	4,3%	11,5%	39,8%	36,8%	7,5%	100%
Compréhension du métier de DPO par leur direction	2,2%	5,6%	17,1%	41,1%	34,0%	100%
Compréhension du métier de DPO par leur supérieur hiérarchique	2,1%	5,0%	13,7%	37,8%	41,4%	100%
Compréhension du métier de DPO par leurs collègues	3,0%	10,1%	36,7%	39,0%	11,2%	100%
Compréhension du métier de DPO par les clients/usagers	7,7%	20,0%	44,2%	23,3%	4,7%	100%

Perception par les répondants du suivi de leurs recommandations et de leur consultation sur les sujets liés à la conformité RGPD/ Informatiques et Libertés

	Jamais	Rarement	Parfois	Très souvent	Systématiquement	Total
Vos recommandations sont écoutées et régulièrement suivies	1,1%	3,5%	27,5%	57,6%	10,2%	100%
Dans la mise en place d'un nouveau projet faisant appel au traitement de données personnelles, vous êtes consulté-e	3,9%	14,7%	31,9%	33,6%	15,9%	100%
Vous êtes convié(e) quand un sujet « conformité RGPD/ Informatique & Libertés » est abordé/discuté en plus haute instance opérationnelle de votre organisme/entreprise	9,2%	12,1%	21,3%	31,1%	26,4%	100%

Evaluation par les répondants DPO internes et mutualisés de l'intérêt porté à la conformité RGPD de la part de leur direction depuis le 25 mai 2018

<u>DPO internes et DPO mutualisés</u>	Effectif	%
Intérêt porté à la conformité RGPD de la part de leur direction en forte croissance	148	13,8%
Intérêt porté à la conformité RGPD de la part de leur direction croissant	451	42,0%
Intérêt porté à la conformité RGPD de la part de leur direction identique	349	32,5%
Baisse d'intérêt porté à la conformité RGPD de la part de leur direction	98	9,1%
Forte baisse d'intérêt porté à la conformité RGPD de la part de leur direction	28	2,6%
	1074	100%

Les métiers cités par les répondants qui auraient le plus besoin d'être formés (formation socle) au RGPD dans leurs structures (plusieurs réponses possibles)

	%
Ressources humaines	64,8%
Marketing	35,3%
Chef de produit	14,4%
Data analyst	20,7%
Services généraux	27,9%
Logistique	7,3%
DSI / RSSI	41,3%
Autre	20,0%

VII.REGARD

Evaluation par les répondants de la possibilité de mener à bien leurs missions

Aucun doute sur la possibilité de mener à bien les missions					Beaucoup de doute sur la possibilité de mener à bien les missions
	1	2	3	4	5
	15,2%	25,9%	33,3%	17,0%	8,5%

Evaluation par les répondants du degré de satisfaction de l'exercice de leur métier

	Effectif	%
Très satisfait de l'exercice de leur métier	241	22,9%
Satisfait de l'exercice de leur métier	443	42,2%
Moyennement satisfait de l'exercice de leur métier	251	23,9%
Plutôt pas satisfait de l'exercice de leur métier	80	7,6%
Pas du tout satisfait de l'exercice de leur métier	36	3,4%
	1051	100%

Perception par les répondants du degré de soutien dans leurs missions au sein de leur structure par les différents interlocuteurs

	Pas du tout soutenu	Plutôt pas soutenu	Moyennement soutenu	Soutenu	Tout à fait soutenu	Total
Degré de soutien dans leurs missions par leur supérieur hiérarchique	4,7%	5,7%	19,0%	36,8%	33,8%	100%
Degré de soutien dans leurs missions par la direction de l'entreprise	6,2%	10,2%	26,5%	35,2%	21,9%	100%
Degré de soutien dans leurs missions par leurs collègues	5,8%	10,3%	36,1%	35,8%	12,0%	100%

Perception par les répondants des moments de tension interne ou de conflit personnel entre leur rôle de DPO et leur perception des attentes de leur structure

	Effectif	%
Ne rencontrent jamais de moments de tension interne ou de conflit personnel entre leur rôle de DPO et leur perception des attentes de leur structure	388	37,0%
Rencontrent parfois des moments de tension interne ou de conflit personnel entre leur rôle de DPO et leur perception des attentes de leur structure	501	47,8%
Rencontrent souvent des moments de tension interne ou de conflit personnel entre leur rôle de DPO et leur perception des attentes de leur structure	142	13,5%
Rencontrent toujours des moments de tension interne ou de conflit personnel entre leur rôle de DPO et leur perception des attentes de leur structure	17	1,6%
	1048	100%

Perception par les répondants de la fréquence des situations où ils se sentent en conflit ou en tension

	Jamais	Parfois	Souvent	Toujours	Total
Situations de conflit ou en tension concernant les exigences de mise en conformité du RGPD et les moyens dont ils disposent	21,1%	41,3%	29,3%	8,3%	100%
Situations de conflit ou en tension concernant les exigences de mise en conformité du RGPD et l'accès aux informations dont ils disposent	30,3%	41,6%	24,4%	3,7%	100%
Situations de conflit ou en tension concernant leur rôle de DPO et les demandes de leur hiérarchie	51,1%	35,3%	10,8%	2,8%	100%
Situations de conflit ou en tension concernant leur rôle de DPO et les demandes et/ou pratiques de leur(s) responsable(s) de traitement	37,5%	44,0%	15,9%	2,6%	100%
Situations de conflit ou en tension concernant leur conception éthique de la protection des données personnelles et les pratiques de leur structure	39,0%	40,2%	16,6%	4,1%	100%

Perception par les répondants des situations dans lesquelles ils doivent réaliser ou faire des choses dans le cadre de leurs missions de DPO qu'ils désapprouvent

	Effectif	%
Ne rencontrent jamais de situations dans lesquelles ils doivent réaliser ou faire des choses dans le cadre de leurs missions de DPO qu'ils désapprouvent	708	67,8%
Rencontrent parfois des situations dans lesquelles ils doivent réaliser ou faire des choses dans le cadre de leurs missions de DPO qu'ils désapprouvent	312	29,9%
Rencontrent souvent des situations dans lesquelles ils doivent réaliser ou faire des choses dans le cadre de leurs missions de DPO qu'ils désapprouvent	19	1,8%
Rencontrent toujours des situations dans lesquelles ils doivent réaliser ou faire des choses dans le cadre de leurs missions de DPO qu'ils désapprouvent	5	0,5%
	1044	100%

Perception par les répondants de la fréquence à laquelle ils se sentent en difficulté ou en souffrance dans le cadre de leurs missions de DPO

	Effectif	%
Ne se sentent jamais en difficulté ou en souffrance dans le cadre de leurs missions de DPO	412	39,2%
Se sentent parfois en difficulté ou en souffrance dans le cadre de leurs missions de DPO	476	45,3%
Se sentent souvent en difficulté ou en souffrance dans le cadre de leurs missions de DPO	130	12,4%
Se sentent toujours en difficulté ou en souffrance dans le cadre de leurs missions de DPO	32	3,0%
	1050	100%

Degré d'accord des répondants sur la clarté de définition de leur fonction de DPO

	Effectif	%
Tout à fait d'accord sur le fait que leur fonction de DPO est clairement définie	245	23,4%
Plutôt d'accord sur le fait que leur fonction de DPO est clairement définie	520	49,8%
Plutôt pas d'accord sur le fait que leur fonction de DPO est clairement définie	227	21,7%
Pas du tout d'accord sur le fait que leur fonction de DPO est clairement définie	53	5,1%
	1045	100%

Evaluation par les répondants du degré de stress généré par la fonction de DPO

	Effectif	%
Considèrent que la fonction est très stressante	85	8,1%
Considèrent que la fonction est plutôt stressante	503	48,0%
Considèrent que la fonction est plutôt pas stressante	358	34,2%
Considèrent que la fonction n'est pas du tout stressante	102	9,7%
	1048	100%

Evaluation par les répondants du degré de conviction de l'utilité de leur fonction

	Pas du tout convaincu	Peu convaincu	Assez convaincu	Tout à fait convaincu	Total
Convaincu de l'utilité de l'exercice dans le cadre de leur emploi de leur fonction de DPO	3,0%	8,8%	30,1%	58,1%	100%
Convaincu de l'utilité de la fonction et du métier de DPO pour la protection des données des organisations et/ou entreprises	1,6%	5,1%	20,3%	73,0%	100%
Convaincu de l'utilité sociale de la fonction et du métier de DPO pour la protection des données personnelles des clients, des usagers, des citoyens	2,0%	5,2%	21,8%	71,1%	100%

Evaluation par les répondants DPO internes et mutualisés de l'avancement de leur structure dans la mise en conformité

	Très en retard				Totalement conforme		
	Aucune idée	1	2	3	4	5	
%	1,4%	9,5%	20,0%	40,7%	26,0%	2,3%	100%

Les moyens ou outils cités par les répondants susceptibles de les aider dans l'exercice de leur fonction ou prévenir des situations problématique (au-delà de ceux dont ils disposent déjà) (plusieurs réponses possibles)

Moyens ou outils cités qui pourraient aider les DPO dans l'exercice de leur fonction ou prévenir des situations à problèmes (au-delà de ceux dont ils disposent déjà)	%
Une fiche de poste	24,2%
Une charte de déontologie co-signée avec le responsable de traitement	36,0%
Une communication interne sur les rôles et responsabilités du DPO	38,8%
L'appartenance à un réseau professionnel de DPO	38,9%
Le parrainage par un DPO confirmé d'un réseau ou d'une association de DPO	30,3%
Autre	21,3%

VIII.PROSPECTIVE

L'avenir dans leur fonction de DPO envisagé par les répondants

	Pas d'accord			Tout à fait d'accord		Total
	1	2	3	4	5	
Compléter leur formation et développer leurs compétences	3,0%	5,6%	14,2%	35,6%	41,6%	100%
Poursuivre leurs missions avec une forte motivation	4,5%	7,6%	16,6%	34,0%	37,3%	100%
Se rapprocher d'autres DPO pour ne pas rester isolé-e	4,5%	7,5%	20,7%	34,9%	32,4%	100%
Communiquer en interne sur leurs fonctions de DPO	5,3%	10,2%	24,0%	38,5%	22,1%	100%
Changer d'employeur et rester dans le domaine	64,2%	10,3%	12,7%	6,7%	6,2%	100%
Changer de fonction, ils n'ont pas de moyens	66,6%	15,5%	8,8%	4,4%	4,8%	100%
Changer de fonction, ils ne s'y retrouvent pas	72,0%	13,3%	7,1%	3,9%	3,7%	100%
Changer de domaine et d'employeur	74,7%	8,7%	9,0%	3,5%	4,2%	100%
Changer de fonction car ils ont trop de pression	72,0%	16,8%	7,2%	2,4%	1,6%	100%

B. COMPARAISON RESULTATS ENQUETE DPO 2019/2020

I. LES CARACTERISTIQUES SOCIO-PROFESSIONNELLES DES DPO

Répartition des répondants par typologie de DPO

	%	Evolution 2019/2020
DPO interne	71,8%	+ 3,9
DPO interne mutualisé (e)	13,5%	- 2
DPO externe	14,7%	- 1,9
	100,0%	

Répartition des répondants par sexe

	%	Evolution 2019/2020
Homme	50,6%	- 2.4
Femme	48,9%	+ 1.9
Ne souhaite pas répondre	0,5%	=
	100,0%	

Répartition des répondants par âge

	%	Evolution 2019/2020
30 ans et moins	13,6%	=
31 - 35 ans	11,7%	=
36 - 40 ans	13,4%	+ 1
41 - 45 ans	15,7%	-1.5
46 - 50 ans	15,3%	=
51 - 55 ans	14,6%	- 0,7
Plus de 55 ans	15,8%	+1
	100,0%	

Répartition des répondants par localisation

	%	Evolution 2019/2020
Île-de-France	32,5%	-2,7
Auvergne-Rhône-Alpes	12,8%	+2,4
Nouvelle-Aquitaine	7,4%	=
Hauts-de-France	6,1%	-0,9
Provence - Alpes-Côte d'Azur	6,1%	=
Grand Est	5,7%	=
Pays de la Loire	5,6%	+1,2
Occitanie	5,5%	+0,4
Bretagne	4,8%	=
Bourgogne-Franche-Comté	3,3%	+0,5
Normandie	3,3%	=
Centre-Val de Loire	2,6%	=
La Réunion - Mayotte	1,4%	=
Collectivité d'Outre-Mer	1,3%	+0,8
Martinique-Guadeloupe-Guyane	1,2%	=
Corse	0,3%	=
	100,0%	

→ Près du tiers des DPO travaille en Ile de France et près de 60 % se concentrent sur 4 régions (Ile de France, Auvergne Rhône Alpes, Nouvelle-Aquitaine et Haut de France). Cette répartition reste globalement identique à celle de 2019.

Répartition des répondants par niveau de qualification

	%	Evolution 2019/2020
Niveau de qualification 7 et 8	59,3%	-8,2
Niveau de qualification 5 et 6	35,8%	+7
Niveau de qualification 3 et 4	4,9%	+1,2
	100%	

Répartition des répondants par nombre d'années d'expérience dans le domaine de la conformité Informatique et Libertés

	%	Evolution 2019/2020
Moins d'un an d'expérience dans le domaine de la conformité Informatique et Libertés	18,6%	-5,9
De 1 à 2 ans d'expérience dans le domaine de la conformité Informatique et Libertés	33,3%	+6,5
De 2 à 5 ans d'expérience dans le domaine de la conformité Informatique et Libertés	26,2%	+3,4
De 5 à 10 ans d'expérience dans le domaine de la conformité Informatique et Libertés	11,7%	-3,7
Plus de 10 ans d'expérience dans le domaine de la conformité Informatique et Libertés	10,2%	=
	100%	

- Plus de la moitié des DPO ont une expérience dans le domaine de l'Informatique et Libertés de 2 ans ou moins.
- En 2019, la répartition était plus homogène autour de 4 catégories : moins d'un an 24.5%, 1 à 2 ans 26.8%, 2 à 5 ans 22.8%, plus de 5 ans 25.8%.

II. LES DPO DANS LEUR STRUCTURE

Répartition des DPO par domaine d'expertise d'origine

2019/2020

	Evolution 2019/2020	% 2020		%	
Informatique	-5,4	28,6%	→	Administratif/ Finance/Comptabilité	13,5%
Juridique	-3,2	27,9%		Qualité/conformité/audit	7%
Autre	+8,7	43,6%		Autre	23,1%
		100%			

- Parmi les principaux domaines d'expertise d'origine l'informatique et le juridique sont à part quasi égale et représentent respectivement 28,6% et 27,9%.
- La catégorie autre domaine d'expertise d'origine compte plus de 4 répondants sur 10.
- En 2019, la répartition était beaucoup plus homogène autour de ces 3 catégories qui représentaient chacune près du tiers des répondants.

Répartition des DPO internes et DPO mutualisés par service/ direction de rattachement

<u>DPO internes et DPO mutualisés</u>	%	Evolution 2019/2020
Service/Direction générale/Secrétariat général/Comité exécutif	53,4%	+4,4
Service/Direction informatique	13,5%	-3
Service/Direction Conformité/Risques/Qualité	10,9%	+0,5
Service/Direction juridique	10,1%	-2,8
Autre	8,1%	+0,8
Service/Direction Ressources humaines	2,9%	=
Service/Direction sécurité sûreté	1,1%	=
	100%	

- Plus de la moitié des DPO des DPO internes et internes mutualisés sont rattachés au Service Direction générale /Secrétariat général soit une évolution de + 4,4 points par rapport à 2019.
- Cette augmentation se fait notamment au détriment du rattachement aux Service/Direction informatique (- 3 points) et du rattachement au Service/Direction juridique (- 2,8 points).

Positionnement hiérarchique des DPO par rapport au responsable de traitement

<u>DPO internes et DPO mutualisés</u>	%	Evolution 2019/2020
Directement rattaché-e (N-1)	61,4%	+8
Seul un niveau hiérarchique l'en sépare (N-2)	27,7%	-3,4
N-3	7,3%	-3,8
N-4 et +	3,6%	-0,8
	100%	

- Plus de 6 DPO internes et internes mutualisés sur 10 sont rattachés au service direction générale /secrétariat général soit une évolution de + 8 points par rapport à 2019.
- Plus de 3% d'entre eux sont ont à une distance N-4 et plus de leurs responsables de traitement.

III. LES MISSIONS DE DPO ET MOYENS ASSOCIES

Principales missions en pourcentage du temps global dédié aux activités de DPO

	%	Evolution 2019/2020
Cartographier les traitements et établir le registre	18,3%	+0,6
Mettre en conformité les traitements existants	10,7%	=
Sensibiliser et former responsable de traitement, direction et salariés	9,7%	-1,1
Assurer à la conformité des nouveaux traitements	9,2%	=
Assurer ma veille, me former, intégrer les nouveautés légales et doctrinales (nouvelle loi Informatique et Libertés le nouveau décret, les lignes directrices du CEPD, etc.)	8,0%	-0,8
Créer ou revoir des procédures (de gestion des droits des personnes, de gestion des violations de données, de réalisation des analyses d'impacts, etc.)	7,1%	-1
Revoir les contrats avec les sous-traitants	6,8%	-0,9
Sélectionner et mettre en œuvre un outil pour m'aider dans mes missions	5,1%	-0,9
Réaliser les premières analyses d'impacts	4,9%	-0,8
Gérer les urgences (plaintes, contrôles, violations de données, etc.)	3,9%	-1
Gérer les demandes d'exercice des droits des personnes concernées	3,5%	-1
Préparer/présenter mon bilan annuel à mon responsable de traitement	3,4%	=
Interagir avec la CNIL	1,9%	-0,9

Nombre de personnes concernées gérées dans le cadre des missions de DPO

	%	Evolution 2019/2020
< 10 000 personnes concernées à gérer dans le cadre des missions des DPO	44,2%	+10
10 000 à 1 million de personnes concernées à gérer dans le cadre des missions des DPO	38,5%	-8,3
1 à 10 millions de personnes concernées à gérer dans le cadre des missions des DPO	11,7%	+0,9
> 10 millions de personnes concernées à gérer dans le cadre des missions des DPO	5,6%	-2,6
	100%	

→ Pour plus de 8 DPO sur 10 il y a jusqu'à 1000 0000 de personnes concernées à gérer dans le cadre de leur mission.
 → Une évolution notable par rapport à 2019, est l'augmentation de 10 points de la tranche < 10 000 personnes.

Durée de travail affectée à la fonction de DPO

	%	Evolution 2019/2020
Exercice de la fonction de DPO à temps complet (pas d'autres responsabilités)	25,8%	-5,8
Exercice de la fonction de DPO à temps partiel	74,2%	+5,8
	100%	

Temps de travail dédié à l'exercice de la fonction de DPO si temps partiel	%	Evolution 2019/2020
25% et moins	57,8%	+16,3
26% - 49%	22,9%	-1,7
50% - 69%	14,2%	-12,2
70% - 95%	5,1%	-2,4
	100%	

→ Près des ¾ des DPO exercent leur fonction à temps partiel. Parmi eux près 60% y consacrent un quart temps ou moins.
 → Il s'agit là d'une évolution notable par rapport à 2019, où les DPO étaient 6 sur 10 à exercer leur fonction à temps partiel dont 41,5% à quart temps ou moins.

Budget dédié aux missions DPO pour les répondants DPO internes et mutualisés

	%	Evolution 2019/2020
Budget en 2020 ou peuvent bénéficier facilement des budgets d'autres services	36,5%	-3,2
Non	63,5%	+3,2
	100%	

IV. LES COMPETENCES ET LA FORMATION

Compréhension par les DPO du cadre légal et environnement RGPD

	%	Evolution 2019/2020
Ne rencontrent aucune difficulté	9,2%	-4,2
Seuls quelques points mineurs leur échappent encore	47,2%	-5,8
Plusieurs concepts importants leur échappent encore	22,1%	-2,1
Sont encore très loin de maîtriser tous ces textes	21,6%	+12,2
	100%	

→ 56,4% des répondants estiment avoir un bon niveau de compréhension, alors que 21,6% estiment être encore très loin de maîtriser le cadre légal et l'environnement RGPD.
 → Par rapport à 2019, nous constatons une baisse de 10 points pour les répondants estimant avoir un bon niveau de compréhension.

Répartition des répondants ayant suivi une /des formation(s) Informatique et Libertés /RGPD depuis 2016

	%	Evolution 2019/2020
Répondant n'ayant suivi aucune formation Informatique et Libertés /RGPD depuis 2016	29,5%	+3,7
Répondant ayant suivi une formation Informatique et Libertés /RGPD depuis 2016	70,5%	-3,7
	100%	

Si oui, cette/ces formation(s) a/ont principalement duré	%	Evolution 2019/2020
1-2 jours	35,1%	+9,9
3-5 jours	35,2%	-11,9
6-10 jours	13,2%	-0,8
11-20 jours	5,7%	-3,3
Plus de 20 jours	10,7%	+6,1
	100%	

Les principaux contenu(s) - thématique(s) cités sur lesquels les DPO souhaiteraient pouvoir être formés (plusieurs réponses possibles)

	%
Souhaiteraient pouvoir être formés sur la connaissance dans le domaine de la sécurité informatique (chiffrement, authentification forte, traçabilité, tests de pénétration, attaques Dos, etc.)	45,80%
Souhaiteraient pouvoir être formés sur la réalisation des premières analyses d'impacts	42,00%
Souhaiteraient pouvoir être formés sur la connaissance des systèmes d'information (base de données, Cloud, cookies, Machine learning, API, etc.)	39,70%

→ Ces trois principaux souhaits de formation sont identiques à ceux exprimés en 2019.
 → A noter, en 2020 nous avons interrogés les DPO sur leur souhait de suivre une formation complète, cette formation a été citée par 32,90% d'entre eux.

V. RETOURS D'EXPERIENCE DES DPO INTERNES ET INTERNES MUTUALISES

Perception des DPO internes et mutualisés de la compréhension rôle, missions et prérogatives du DPO par leur direction

	Pas du tout compris	Plutôt pas compris	Moyennement compris	Plutôt bien compris	Tout à fait compris	Total
Compréhension du rôle, missions et prérogatives du DPO par leur direction	2,2%	5,6%	17,1%	41,1%	34,0%	100%
Evolution 2019/2020	-3,3	-8,1	-10,2	+6,3	+15,2	

→ Les ¾ des DPO internes et mutualisés estiment que leur direction a plutôt bien ou tout à fait compris le rôle, missions et prérogatives du DPO, c'est une forte progression par rapport à 2019 où ils étaient un peu plus de la moitié à exprimer cette perception.

	Jamais	Rarement	Parfois	Très souvent	Systématiquement	total
Vos recommandations sont écoutées et régulièrement suivies	1,1%	3,5%	27,5%	57,6%	10,2%	100%
Evolution 2019/2020	-1,5	-7,9	=	+11	-2,2	

→ Près de 7 répondants sur 10 estiment que leurs recommandations sont très souvent ou systématiquement écoutées et régulièrement suivies.

Etude réalisée à la demande du ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion (DGEFP).

En partenariat avec

Afpa

CNIL.

AFCDP



Contacts DGEFP

David ANGLARET

Adjoint - Mission anticipation et développement de l'emploi et des compétences

Dimitri FORGES

Chargé de mission - Mission anticipation et développement de l'emploi et des compétences

Contacts AFPA

Anne Valérie AUBOIN

Directrice prospective métier par intérim

Equipe projet

Alexandre BESNIER

Chef de projet - chargé de mission - Prospective métier
alexandre.besnier@afpa.fr

Nathalie DUBOURG

Consultante

Nathalie BRENAC

Consultante